

Madame la Rectrice,
Monsieur le Vice-Président du conseil régional,
Mesdames & Messieurs les membres du conseil académique de l'Education nationale.

Cela fait maintenant un peu plus d'un mois que Christine Renon, directrice de l'école maternelle de Pantin, a mis fin à ses jours, après avoir dénoncé dans un courrier une avalanche de tâches qui ne relèvent pas des missions des directeurs d'école.

Ce drame a mis en exergue une dégradation scandaleuse des conditions de travail, cela s'est exprimé dans tout le pays au travers des mobilisations massives des personnels et des parents d'élèves portant cette exigence : « Il faut que ça s'arrête ! »

La FNEC-FP-FO partage l'indignation des personnels lorsque le ministère utilise ce drame pour imposer le nouveau statut de directeur et les EPEP, avatars des EPSF retirés du projet de loi Blanquer dite « pour une école de la confiance ».

La loi Blanquer doit-être abrogée dans son intégralité, c'est l'exigence des personnels, notamment de ceux qui se sont mobilisés tout au long de l'année scolaire passée.

Lors de cette rentrée, de nombreux professeurs des écoles ont subi des affectations contraignantes du fait des nouvelles règles qui régissent leurs mutations. La FNEC-FP-FO revendique le rétablissement des deux phases du mouvement.

La réalité des faits montre aujourd'hui, que l'objectif affiché de l'école inclusive, à savoir, « assurer une scolarisation de qualité pour les élèves en situation de handicap », n'est qu'un prétexte pour poursuivre la destruction de l'enseignement spécialisé et le statut des personnels.

Avec la mise en place des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL), les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) dont les affectations sont mutualisées, connaissent une aggravation de leurs conditions de travail, et les élèves concernés voient leur accompagnement dégradé. Alors qu'ils sont rémunérés en dessous du seuil de pauvreté, les AESH ont dû subir des retards de salaire, et des retards dans la transmission de leurs contrats de travail pourtant indispensables pour obtenir des droits.

La FNEC-FP-FO revendique l'abandon des PIAL, le maintien et le développement des établissements et structures spécialisés (IME, ITEP, hôpital de jour, SEGPA-EREA...), la

création nécessaire de postes spécialisés et l'intégration des AESH dans un corps de la Fonction publique.

Les premiers constats alarmants que nous faisons de la réforme du lycée montrent que l'extraordinaire complexité de l'organisation des enseignements est très préjudiciable pour la transmission des savoirs fondamentaux et pour les conditions de travail des collègues. A cela se combine la réforme Blanquer du baccalauréat qui, notamment avec le contrôle continu, transforme l'examen en un diplôme local ayant perdu sa valeur de premier grade universitaire.

Avec l'immense majorité des personnels, la FNEC-FP-FO revendique l'abrogation des réformes Blanquer du lycée et du baccalauréat, de PARCOURSUP, de la loi d'orientation ORE, et le retour à un baccalauréat national fondé sur des épreuves disciplinaires, ponctuelles, terminales et anonymes.

La FNEC-FP-FO exige l'abrogation de la loi dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » visant à substituer progressivement, l'apprentissage à la formation professionnelle scolaire. Elle demande l'arrêt de la mixité des parcours et de la mixité des publics intégrant dans les classes de LP et de SEP, des jeunes en apprentissage et des adultes en formation, notamment dans le cadre des campus des métiers.

La FNEC-FP-FO refuse le démantèlement du service public d'orientation, elle exige le maintien de tous les CIO, le maintien de la nomination des Psy-EN (EDO) et des personnels administratifs en CIO, le retour des DRONISEP au sein de l'Éducation nationale.

Les personnels de l'éducation nationale, comme tous les fonctionnaires, sont frappés par la loi de transformation de la fonction publique.

Cette loi constitue une attaque sans précédent contre le statut de la fonction publique, érigé pour garantir tant les droits des agents que ceux des usagers. Elle lamine les prérogatives acquises par les syndicats pour défendre les droits collectifs des agents dans les commissions administratives paritaires (CAP) et elle supprime les comités d'hygiène santé et conditions de travail (CHSCT). Elle vise à multiplier les contrats à durée déterminée non renouvelables et donc à généraliser la précarité des personnels. Elle introduit « des outils ressources humaines » tels que la rupture conventionnelle ou le détachement d'office, ce qui permettra le transfert des fonctionnaires et de leurs missions vers le secteur privé.

Dans un appel commun publié le 23 juillet, le jour même du vote à l'Assemblée nationale, Force Ouvrière, première organisation syndicale dans la fonction publique d'État, ainsi que la CGT, la CFDT, l'UNSA, la FSU, SOLIDAIRES, la CGC et la CFTC, ont affirmé leur totale opposition à loi de transformation de la fonction publique.

Pour poursuivre son offensive généralisée contre les droits des salariés, le gouvernement s'engage dans une attaque sans précédent contre nos retraites, avec son projet de régime unique de retraites par points. La fin du calcul basé sur 75% des 6 derniers mois de carrière aurait pour conséquence des baisses de pension pouvant atteindre 40% pour les personnels de l'Éducation nationale. Cela est inacceptable ! Le but de ce projet de loi est d'instaurer un régime a minima pour contraindre ceux qui en auront les moyens à la capitalisation individuelle. Il est ni amendable, ni négociable, il doit être retiré.

A tous les niveaux, dans le secteur public comme dans le privé, les salariés et leurs syndicats se saisissent de l'appel lancé par les syndicats de la RATP. à la grève illimitée à compter du 5 décembre jusqu'à l'abandon du projet de loi.

Le congrès de la Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière, qui vient de se réunir à du 14 au 18 octobre à Clermont Ferrand, a décidé de jeter toutes ses forces dans la préparation de la grève à compter du 5 décembre pour mettre en échec le projet Macron-Delevoye et pour le maintien des régimes existants.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO

**Max Sanchez, Eric Mouchet
Patrick Mouras, André Hernandez**